

TROUBLES DU COMPORTEMENT ET TROUBLES COGNITIFS

TROUBLES DU COMPORTEMENT ET TROUBLES COGNITIFS

POUR LES INTERVENANTS

LES SIGNES D'ALERTE

« LES SIGNES QUI DOIVENT M'ALERTER »

- difficultés à se concentrer, à se souvenir (oublis fréquents), à trouver ses mots, à s'exprimer, etc. ;
- modifications dans la capacité à s'orienter dans le temps et l'espace ;
- modifications dans la capacité à prendre des décisions ;
- d'un changement de caractère (agressivité, apathie, euphorie, perte d'initiative et de motivation, indifférence à l'entourage, etc.) ;
- perte de convenances sociales (vulgarité, désinhibition, etc.) ;
- apparition d'un phénomène d'errance ou d'agitation, de cris, de confusion ou de délires ;
- apparition d'un sentiment de préjudice ou de persécution (la personne se sent volée, spoliée, etc.) ;
- épisode de somnolence ;
- une modification concernant la toilette ou l'hygiène ;
- une modification concernant l'habillement/le déshabillage ;
- une modification dans les capacités de la personne à aller aux toilettes pour uriner ou déféquer.

BON À SAVOIR

Il existe de nombreux facteurs pouvant favoriser des troubles cognitifs et/ou du comportement. En tant qu'intervenant du domicile, il s'agit d'être plus particulièrement vigilant :

↘ aux facteurs environnementaux :

- ruptures brutales survenant dans la vie de la personne ;
- changements d'équipe/remplacement ;
- modifications dans la vie relationnelle ;
- sur-stimulation ou sous-stimulation ;
- épisodes de canicule ;
- retour d'hospitalisation.

↘ aux facteurs médicaux et paramédicaux (lorsque ces éléments peuvent être connus du service) :

- maladie psychique et/ou somatique, de la mémoire ;
- déficiences sensorielles (perte ou altération d'un ou plusieurs sens) ;
- douleurs ;
- troubles du sommeil ;
- traitement médicamenteux ;
- déshydratation.

LES FACTEURS DE RISQUE

POUR LA STRUCTURE**↘ METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE VEILLE PERMETTANT D'IDENTIFIER LES SIGNES DE TROUBLES DU COMPORTEMENT ET COGNITIFS**

- En encourageant la personne et/ou son aidant à exprimer ses besoins et ses attentes.
- En observant les évolutions dans les attitudes, les gestes et les paroles de la personne et de ses aidants.
- En échangeant, si la personne en est d'accord avec son entourage et les partenaires qui l'accompagnent dont son médecin traitant, afin d'élaborer ensemble ce qui peut être mis en place à partir de la remontée des informations transmises par la personne elle-même, son aidant et/ou les intervenants...

↘ PARTAGER L'ANALYSE DES SIGNES REPÉRÉS

- En échangeant avec la personne, son entourage, en équipe et avec les partenaires (le médecin traitant, le neurologue, le psychiatre, le psychologue, le gériatre, etc.) dans le respect des règles de partage d'informations.
- En prévoyant des temps et des outils spécifiques de partage d'informations.
- En organisant les remontées d'informations entre les intervenants et le responsable, et entre le responsable et les partenaires.

↘ ADAPTER LES RÉPONSES LORSQUE LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES MONTRENT DES SIGNES DE TROUBLES DU COMPORTEMENT ET COGNITIFS

- En recherchant des réponses en équipe, en accord avec la personne, et en cohérence avec le projet personnalisé.
- En impliquant la personne et ses aidants dans la recherche de solutions.
- En sollicitant les partenaires et plus particulièrement le médecin traitant, gériatre, neurologue, CTA, MAIA, PTA, etc. et les partenaires de prévention (ateliers mémoire organisés par les CLIC, mutuelles, associations, instances d'éducation et de promotion de la santé, etc).
- En formalisant dans le projet personnalisé les solutions proposées et les éventuelles difficultés.
- En évaluant en équipe les actions mises en place et leurs limites.

↘ SENSIBILISER ET FORMER LES PROFESSIONNELS AU REPÉRAGE DES SIGNES DE TROUBLES DU COMPORTEMENT ET COGNITIFS

- En présentant aux intervenants les principaux facteurs de risque de troubles cognitifs et du comportement.
- En formalisant ces facteurs de risques dans le projet de service.
- En inscrivant cette thématique dans le plan de formation.
- En encadrant l'éventuelle utilisation d'outils d'aide au repérage.
- En organisant régulièrement des temps d'échanges, notamment pour la diffusion des recommandations de bonnes pratiques professionnelles relatives aux troubles cognitifs et du comportement.

TROUBLES DU COMPORTEMENT ET TROUBLES COGNITIFS

RÉSULTATS ATTENDUS

L'intervenant à domicile connaît les principaux facteurs de risque de troubles cognitifs et du comportement, il identifie les signes d'alerte. Il sait sur quels dispositifs (outils) s'appuyer pour faire remonter cette information. Les besoins et les attentes de la personne sont pris en compte. La perte d'autonomie et/ou son aggravation est prévenue. Il n'y a pas de rupture dans le parcours d'accompagnement.

DES OUTILS⁶³ POUR ALLER PLUS LOIN...

↳ Sur la thématique « Maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées »

- HAS. PROGRAMME AMI – ALZHEIMER. *Alerte et maîtrise de l'iatrogénie des neuroleptiques dans la maladie d'Alzheimer*. Octobre 2010
- HAS. Programme pilote Psycho SA (psychotropes et sujet âgé). 2007-2010
- HAS. *Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, diagnostic et prise en charge de l'apathie*. 2014

↳ Sur la thématique « Iatrogénie médicamenteuse »

- (cf. fiche-repère « risques liés à la prise de médicaments »)

⁶³ L'ensemble des outils sont téléchargeables, ils servent de support à la formation, l'échange...